



N°2

du 08/09 au
14/09/2021

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la FDGEDA du Cher

Observateurs

AGRIAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

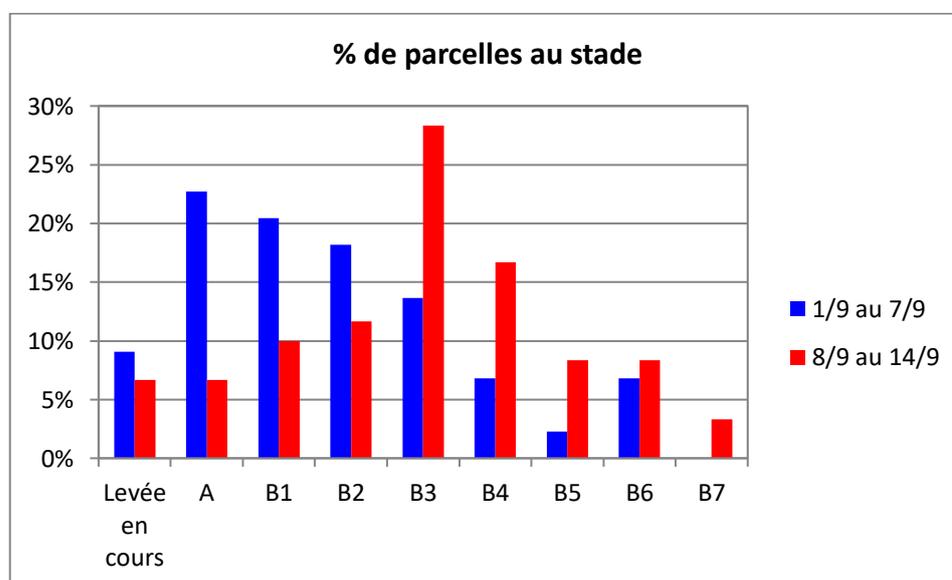
RESEAU 2021-2022

Le réseau est actuellement composé de 73 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 66 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

Vis-à-vis du stade, 60 parcelles sont levées avec des stades compris entre émergence et 7 feuilles. Les stades peuvent être hétérogènes dans les parcelles selon les précipitations enregistrées après le semis. Il est courant d'observer des plantes à 4 feuilles et d'autres en cours de levée au sein de la même parcelle. Les dernières pluies qui ont concerné une grande partie de la région devraient permettre les dernières levées.

Dans la base, 5 parcelles sont encore déclarées non levées et une non semée.



Contexte d'observations

Vis-à-vis des dégâts foliaires plusieurs éléments sont à prendre en compte pour bien évaluer le risque :

1- Le stade de la culture

La forte hétérogénéité des stades dans certaines parcelles complique la tâche. Si le peuplement à 4 feuilles est suffisant pour assurer le potentiel de la culture, les plantes plus petites ne doivent pas être un indicateur pour évaluer le risque.

A ce jour, plus de 30 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé 4 feuilles pour au moins 50 % du peuplement. A contrario toutes les autres parcelles sont encore en pleine phase de risque.

2- La proportion de plantes touchées et l'importance de la destruction de la surface foliaire.

Il est important de ne pas dépasser ¼ de la surface foliaire détruite. Ceci est encore plus important sur des stades très jeunes.

Même si le nombre de parcelle signalant des dégâts sur feuille progresse légèrement par rapport à la semaine dernière, **l'intensité des dégâts reste faible**.

En effet seulement 18 parcelles sur 41 signalent la présence de morsure avec une valeur moyenne de moins de 20 %. L'observation du pourcentage de feuilles détruites concernent seulement 11 parcelles avec pour valeur maximal seulement 5 % de surfaces foliaire détruite.

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** sauf ponctuellement à partir des informations fournis par les parcelles du réseau. Il pourrait basculer à **moyen** à **fort** pour les parcelles à moins de 4 feuilles en cas d'arrivée de altises d'hiver ([cf. Altise d'hiver – Piégeage](#))

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit se poursuivre.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations

En lien avec la faible présence de dégâts sur feuilles, les petites altises ne sont quasiment pas signalées dans les cuvettes du réseau.

Reporter toutes destructions de repousses si vous ou vos voisins ont des parcelles de colzas à moins de 3 feuilles à proximité.

Pour rappel :

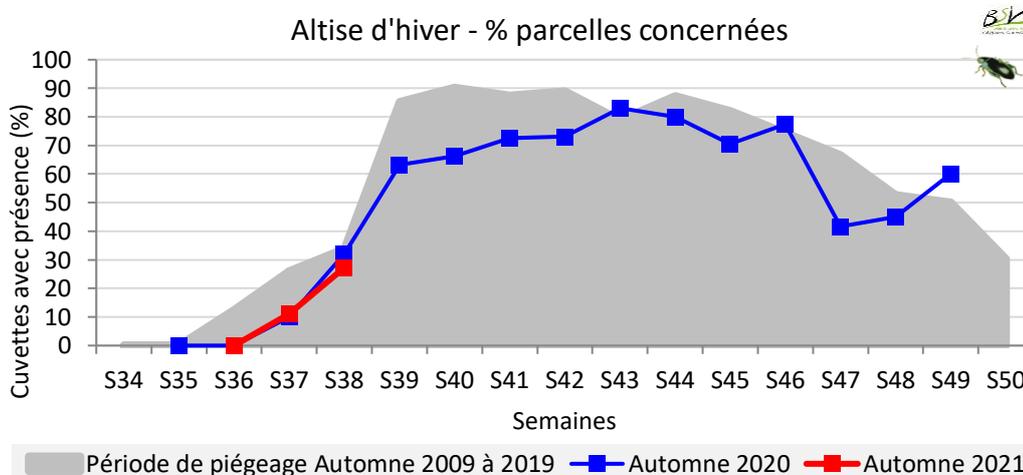
Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthriinoïdes pour l'altise des crucifères.

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

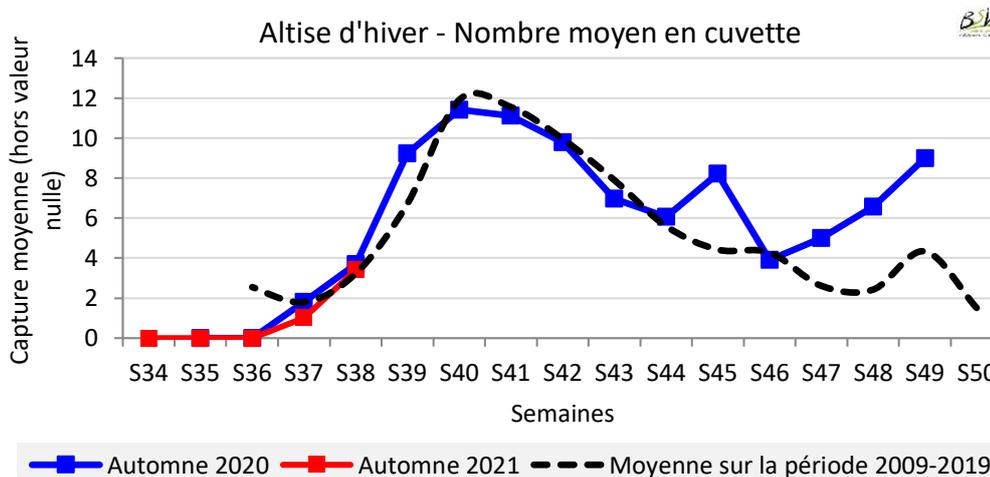
Contexte d'observations

Le déplacement des altises d'hiver de leur zone d'estive vers les nouvelles parcelles de colza semble débuter. Même si pour l'instant, les dégâts sur feuilles sont anecdotiques, 15 cuvettes du réseau signalent leur présence avec des valeurs comprises entre 1 et 13 individus.

La surveillance des dégâts sur feuille de ce ravageur est donc une priorité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles dans les prochaines semaines.



Par rapport à la campagne passée et la moyenne historique, le nombre moyen d'insectes capturés suit la tendance habituelle. **Le nombre d'insectes pourraient progresser dans les prochains jours. Vigilance et Surveillance !**



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthriinoïdes.

Contexte d'observations

Le nombre de parcelles signalant la présence de pucerons verts progresse. Treize sont à présent concernées, si le niveau d'infestation moyen est pour l'instant inférieur au seuil indicatif de risque, des parcelles atteignent 80 % de plantes porteuses.

Les parcelles signalant leur présence sont situées majoritairement dans le Cher, mais aussi dans l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

Pour les quelques parcelles à plus de 6 feuilles, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. Ponctuellement quelques parcelles peuvent être classées en risque **fort**.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthriinoïdes et pyrimicarbe.

AUTRES OBSERVATIONS

Toujours quelques dégâts de limaces signalés dans 9 parcelles du réseau. Les dégâts restent pour l'instant faible. **La vigilance reste de rigueur suite aux dernières pluies et avec les pluies encore annoncées dans les prochains jours notamment pour toutes les parcelles en cours de levée.**

Quelques dégâts de tenthrède de la rave sont signalés dans 3 parcelles du Cher. Le pourcentage de feuilles détruite ne dépasse pas 5 % pour l'instant.

Le premier charançon du bourgeon terminal a été capture dans le Loiret, secteur Gien. **L'installation des cuvettes doit être réalisée rapidement si ce n'est pas encore fait.**